

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 31 (1905)
Heft: 5

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cette intéressante communication fera l'objet d'un article spécial, qui paraîtra prochainement dans le *Bulletin Technique*.

M. Gremaud, président, parle ensuite d'une demande de concession d'utilisation hydraulique de la Veveyse de Feygire, présentée par la Société hydro-électrique Genoud frères & Cie, à Châtel-St-Denis, et expose les plans qui ont été projetés à cet effet.

Le projet consiste à dévier les eaux de la Veveyse de Feygire du lit naturel au moyen d'un barrage et de les amener par une canalisation en ciment à libre écoulement, posée dans le terrain naturel, jusqu'à proximité de la conduite sous pression existante; de là, l'eau sous pression serait dirigée sur l'usine électrique ou bien elle se déverserait dans le lit de la Veveyse de Feygire, en amont de l'usine, par un trop-plein.

L'importance de cette force ressort des données suivantes :

Volume d'eau disponible : L'étiage ordinaire de la Veveyse de Feygire accuse un débit d'eau de 150 litres par seconde.

Chute disponible : La différence d'altitude entre le niveau d'eau dans la chambre de mise en charge et l'orifice de l'injecteur de la turbine est de 151^m,90, la chute nette disponible, en tenant compte des pertes de charge, se réduit à 140 m. environ.

Force disponible : En admettant les quantités ci-dessus et le rendement des turbines à 75%, nous obtenons une force hydraulique, mesurée sur l'arbre du moteur, de 210 chevaux.

Description du projet : Les installations hydrauliques projetées comprennent : un barrage avec prise d'eau, un canal d'amenée avec ses dépotoirs munis de vannes de réglage, vanne d'admission, etc., la chambre de mise en charge, le trop-plein, la conduite sous pression et l'usine électrique déjà construite.

Le barrage, à radier fixe, a été prévu à un endroit où la Veveyse de Feygire se trouve resserrée entre des parois de rocher presque verticales et en amont d'une chute naturelle de 15 à 16 m. de hauteur.

Le canal d'amenée a une longueur de 1719^m,50.

La chambre de mise en charge est constituée par un réservoir circulaire en béton, auquel aboutit la canalisation d'amenée. Le volume utile est de 10 m³. Le réservoir peut être vidé complètement à l'aide d'une petite vanne donnant accès à la chambre du trop-plein. La longueur du trop-plein est de 65 m.

Conduite sous pression : Cette canalisation, d'une longueur de 813 m. mesurée horizontalement, est formée de tuyaux de tôle d'acier de 50 cm. de diamètre.

L'usine électrique existante renferme deux groupes de turbines-alternateurs de 250 chevaux chacun; elle ne subira pas de transformation.

Séance du 17 février 1905.

La séance est ouverte à 9 h.

Liquidation des affaires administratives. M. Ch. Winkler, architecte-entrepreneur, donne une communication sur le projet de raccordement du quartier d'Alt aux Places. Ce projet consiste à relier directement le quartier d'Alt aux Places, en élargissant la ruelle du Séminaire, déjà existante; il nécessite l'expropriation de 800 m² de terrain non bâti et placera l'entrée du quartier d'Alt à 106 m. des Places. La rampe maximum ne dépassera pas le 5%. Le conférencier estime que ce projet unit le plus directement le quartier d'Alt aux Places, et assure l'aménagement esthétique des nouvelles constructions projetées.

Ce projet, qui est mis en opposition à celui qui prévoit la correction du Varis, a donné lieu à de vives discussions.

M. Gremaud, président, parle d'un nouveau système de béton armé, employé dans la construction. C'est le système Ha-

briets. Il est basé sur l'emploi de fers feuillards de 36 à 60 mm. sur 1,5 à 2 mm. d'épaisseur, tordus en spirale et employés en treillis. La forme en spirale a l'avantage d'empêcher le déplacement des barres dans le béton.

Des expériences ont prouvé que la torsion imprime à ces fers un écrouissage plus ou moins complet, qui relève la limite de résistance.

M. Gremaud, président, parle encore d'un autre système de béton armé en usage en Amérique. C'est le système du « *ferro inclave* ». Ce système consiste en une armature en tôle ondulée. Les ondulations de la tôle ont une forme qui facilite l'adhérence au ciment.

Ce procédé est avantageusement employé dans les cas de marches d'escalier, de piliers cylindriques et pieux pour les fondations.

Le reste de la soirée est employé à confabuler sur les constructions en béton et sur les travaux du tunnel du Simplon. Il est donné lecture des intéressants articles publiés par la *Gazette de Lausanne* sur cette œuvre de Titan.

CONCOURS

Bâtiment scolaire à Colombier¹. (Canton de Neuchâtel).

Le jury du concours pour les plans d'un nouveau collège a décerné les récompenses suivantes :

1^{er} prix (Fr. 1000), au projet n° 57, « *Orientation et Alignement* », de M. Edouard Joos, architecte, à Berne;

2^e prix (Fr. 700), au projet n° 12, « *S.-S.-E.* », de M. Maurice Braillard, architecte, à Genève;

Deux 3^{es} prix « *ex-æquo* » (Fr. 400), aux projets ci-après : N° 2, « *15, 2, 1905* », de M. A. Brændli, architecte, à Berthoud;

N° 50, « *Sentier* », de MM. Eugène Yonner et L. Jaquillard, architectes, à Neuchâtel.

Les projets nos 22, « *Colombine rouge* », 23, « *Colo* », 54, « *Moto Cycle* » et 41, « *Timbres-poste de 2, 5, 2* », obtiennent une mention honorable.

Les noms des auteurs de ces derniers projets seront publiés ultérieurement.

Le nombre total des projets est de 55.

L'exposition des projets présentés sera ouverte au public du lundi 6 au lundi 13 mars 1905, à la Caserne des Carabiniers, 1^{er} étage, chaque jour de 2 à 5 h. du soir.

¹ Voir N° du 10 décembre 1904, page 420.

Bâtiment d'école des Eaux-Vives (Genève).

Un concours entre architectes établis dans le canton de Genève a été décidé par le Conseil municipal pour l'obtention des plans d'un bâtiment d'école primaire, à construire sur les terrains Mauchain, à la rue des Eaux-Vives. Le bâtiment comprendra trois étages, avec 14 à 18 classes, salle de gymnastique, etc. Il est devisé à 350,000 francs.

Groupe du Grütli pour le Palais fédéral.

Le Conseil fédéral a composé comme suit le jury qui devra juger les maquettes du groupe représentant le serment du Grütli, destiné à orner le hall du Palais fédéral, à Berne, où elles sont actuellement exposées :

MM. Auer, professeur, à Berne, président; Lachenal, à Genève; Benziger, à Einsiedeln; Wild, à St-Gall; Reymond, à Paris; Landry, à Neuchâtel; Heer, à Munich; Volz, à Karlsruhe; Dutti, à Milan; Giron, à Vevey; Jung, à Winterthur.